

Rapport annuel 2018



FONDATION
COMMUNAUTAIRE
DU SAINT-MAURICE



Table des matières

Message du Président du Conseil d'administration	3-4
Présentation et objectifs	5
Les membres du Bureau des Gouverneurs	6
Les membres du Conseil d'administration	7
Croissance en développement philanthropique	8
Rendements annuels	9
Rapports d'activités	10
Journée de la philanthropie	11
Photos de nos créateurs de fonds 2018	12
Photos « Remise de bourses »	13
Photos de l'Assemblée générale annuelle	14
Perspectives pour l'année 2019	15
États financiers audités	16



Message du Président

L'année 2018 à la Fondation communautaire du Saint-Maurice a été marquée par une continuité de la croissance: sept (7) nouveaux fonds créés pour une contribution de plus de 71 000 \$, des souscriptions de 256 000 \$ ajoutés à des fonds existants.

Sur une note plus décevante, l'année 2018 s'est avérée particulièrement difficile pour les marchés financiers, avec un recul sur l'ensemble des secteurs: boursiers, obligataires, immobiliers, matières premières, etc.... Les tensions engendrées par la renégociation d'ententes commerciales, les mouvements imprévisibles et tensionnels de la présidence américaine, le ralentissement des grandes locomotives économiques comme la Chine et l'Inde par exemple, ont contribué à cette situation. Un automne perturbé par la volatilité des marchés, par la fermeture temporaire de départements américains en décembre, par l'insécurité créée par la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine, par la perspective d'un ralentissement économique et par une hausse des taux d'intérêts, voilà autant de facteurs qui ont influencé les rendements de fin d'année. Notre année se termine donc avec un rendement de -3,06%, avant frais de gestion, nous rappelant une autre année décevante soit l'année 2008. Essentiellement les gestionnaires de portefeuilles, dans un tel contexte, ont voulu limiter les dégâts.

Cependant, le premier trimestre de 2019 a été marqué par un rendement de 7.2%. Les négociations entre les États-Unis et la Chine semblent se poursuivre de façon positive. De plus, le ralentissement économique est moins important que prévu et les taux d'intérêts se stabilisent, tant du côté canadien qu'américain.

La Fondation s'est aussi impliquée avec les autres Fondations communautaires du Québec. La présidence et la permanence ont participé activement à une rencontre provinciale, une première, qui s'est tenue à Trois-Rivières en octobre. Ces échanges nous ont permis de partager nos préoccupations, de bénéficier des bons coups de chacun et d'alimenter nos réflexions pour 2019. Déjà, en février la Fondation a tenu un Lac-à-l'Épaule pour partager ces réflexions avec les membres gouverneurs et administrateurs. Cette rencontre nous a permis de préciser un plan d'orientation et de travail pour mieux nous positionner dans les prochaines années.

La Fondation suivra aussi dans la prochaine année, le développement du Volet 2 du Programme de Mécénat Placements Culture afin de continuer à soutenir nos organismes culturels.

Mesdames Lise Beaulieu et Suzanne Mongrain Ross ont participées, en octobre, à un colloque provincial sur la philanthropie pour y présenter un kiosque, participer à des ateliers et faire connaître la Fondation. Elles continueront d'assurer toujours le soutien aux opérations de la Fondation en 2019.

Le Conseil d'administration a aussi accueilli trois(3) nouveaux administrateurs, soit madame Micheline Gouin et messieurs Jacques Fraser et Claude Noël. Leur apport sera précieux en regard de projets de développement.

Nous souhaitons aussi remercier sincèrement messieurs Roland Desaulniers, gouverneur et Jacques Veillette, administrateur, deux membres fondateurs qui ont remis leur démission et qui ont soutenu la Fondation depuis sa création en 2003. Sans ces bénévoles de la première heure, la Fondation ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui.

Nos remerciements vont également à tous les créateurs de fonds pour leur confiance, aux membres gouverneurs, aux administrateurs pour leur engagement envers la Fondation et la communauté. Notre appréciation toute particulière envers mesdames Lise Beaulieu et Suzanne Mongrain Ross pour leur contribution importante et précieuse.

2019 sera une année d'actions et de positionnement encore plus affirmé de notre Fondation.

Pierre Lamothe

Président du Conseil d'administration

Présentation et objectifs

Une fondation communautaire, c'est un concept simple mais fort ingénieux.

Il s'agit d'un organisme de bienfaisance enregistré qui regroupe les dons petits ou grands qui lui sont versés dans des fonds de dotation permanents dont seul le produit est distribué au profit des cibles philanthropiques choisies. Ainsi, quelle que soit l'envergure de votre don ou la cause que vous souhaitez appuyer, votre générosité profitera éternellement à la collectivité.

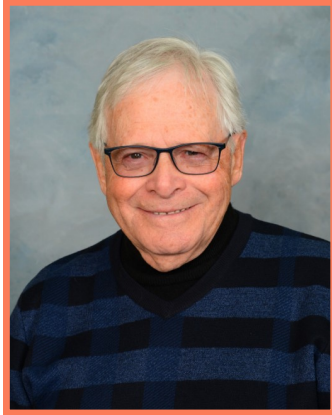
La Fondation communautaire du Saint-Maurice a pour objectif de:

- Encourager la création de fonds de dotation inaliénables.
- Solliciter et gérer des fonds (dons en espèces, legs, promesses de dons, fonds commémoratifs, dons d'assurance-vie) qu'elle porte dans des fonds de dotation permanents.
- Mettre en commun les fonds et les dons reçus, en gérer les placements avec prudence et en distribuer le produit sous la forme de subventions consenties à des organismes sans but lucratif, au profit de toute une gamme d'activités dans les domaines des services sociaux, des arts, de la culture, de l'éducation, de la santé, des sports, des loisirs, etc...
- Devenir un catalyseur des ressources pouvant servir aux œuvres de charité de la collectivité mauricienne.

La FCSM se veut un centre de philanthropie digne de confiance envers la communauté et ses donateurs. Avec des normes très élevées en matière d'excellence, d'efficacité et de responsabilité, elle joue un rôle important dans le développement de la région.

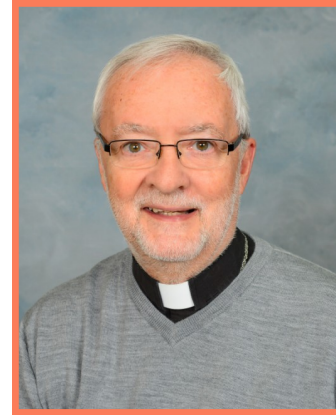
La FCSM a comme valeurs dominantes, l'intégrité et la transparence. Elle s'inspire de principes élevés de morale et de justice, l'accès aux informations et opérations de la Fondation est une pratique établie.

Membres du Bureau des Gouverneurs



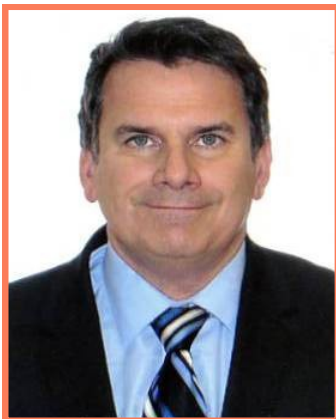
Roland Desaulniers

Président de la Cité de l'Énergie



Monseigneur Luc Bouchard

Évêque du diocèse de Trois-Rivières



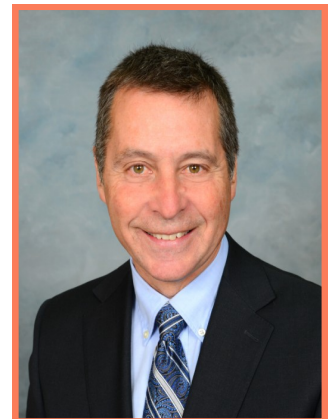
Alain Bolduc

Juge de la Cour Supérieure
du Québec



Yvon Laplante

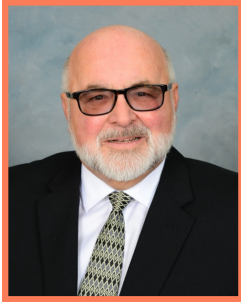
Directeur Service des
communications - UQTR



Denis Gélinas

Représentant de
Centraide Mauricie

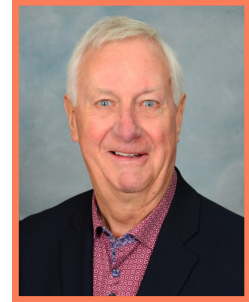
Membres du Conseil d'administration



Pierre Lamothe
Président du CA



Lise Beaulieu
Vice-présidente du CA



Gaston Bolduc
Trésorier du CA



Suzanne Mongrain Ross
Secrétaire du CA



Jean-Guy Doucet
Administrateur



Éric Lord
Administrateur



Me Manon Beaumier
Administratrice



Jacques Fraser
Administrateur

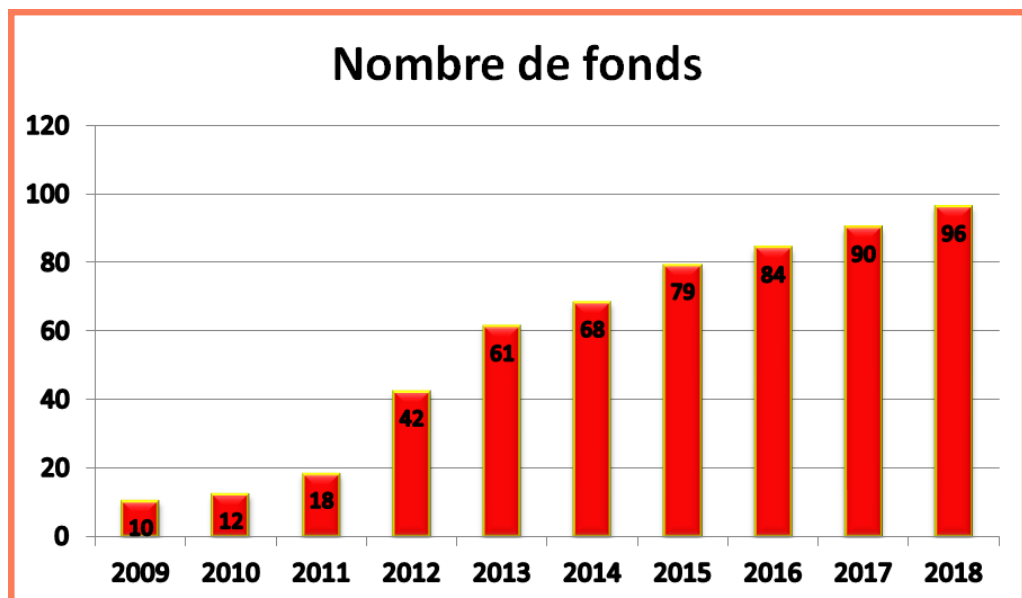
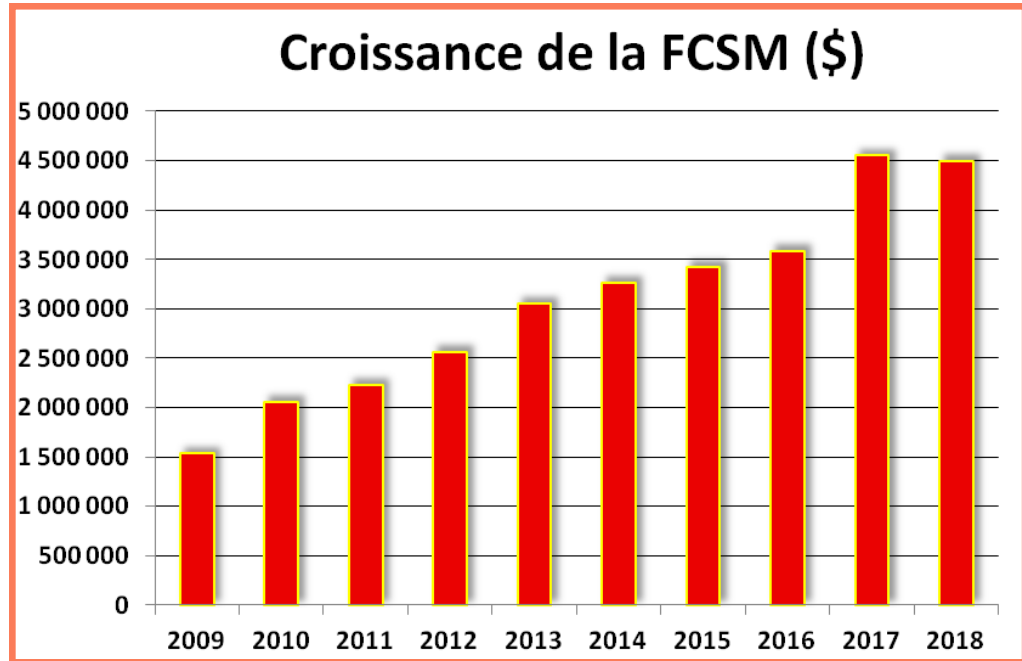


Micheline Gouin
Administratrice



Claude Noël
Administrateur

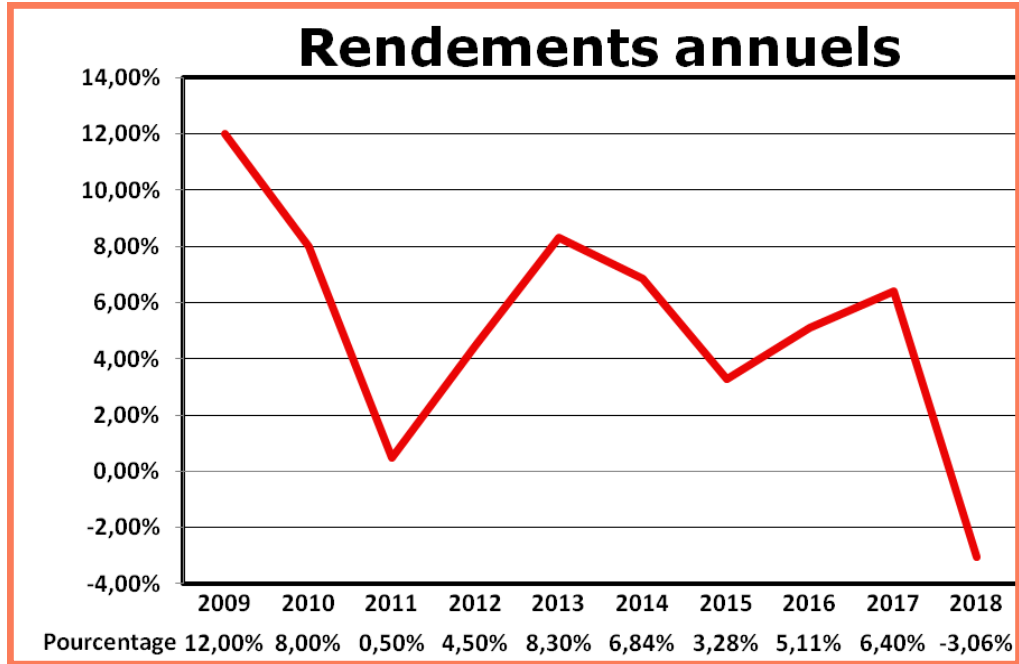
Croissance en développement philanthropique



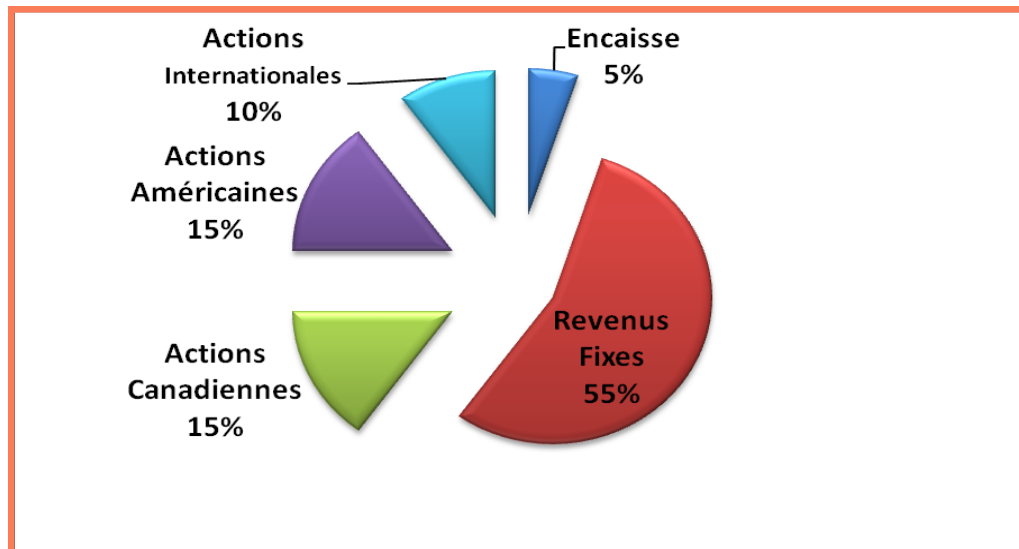
Rendements annuels de nos Fonds

En 2018, le rendement annuel est $-3,06\%$, et la moyenne des 10 dernières années est de $5,08\%$.

Le comité de placement formé de 3 personnes révisé à chaque année la politique de la FCSM et adopte les changements nécessaires.



Politique de placement



Rapports d'activités

Réunion du Conseil

Le conseil d'administration a tenu cinq (5) réunions durant l'année. Les réunions se sont tenues de janvier à décembre 2018, date de la fin de l'année financière.

En 2018, le comité des finances n'a pas fait de changement majeur au niveau de la politique de placement, celle-ci se situe à 60% en revenus fixes et 40% en revenus variables.

Rencontre des fondations communautaires

Une première rencontre, organisée par des dirigeants des Fondations communautaires du Canada, a réunie les bénévoles des 8 Fondations du Québec. Cette rencontre nous a permis d'échanger sur nos préoccupations, de bénéficier des bons coups de chacun et d'alimenter nos réflexions en 2019.

Colloque sur la philanthropie

La permanence a participé, en octobre, à un colloque provincial sur la philanthropie afin de mieux faire connaître la fondation.

Rigueur

Un relevé des activités de chaque fonds est remis annuellement, ou sur demande, aux créateurs de fonds, en plus du rapport annuel de la Fondation.

Un cabinet d'auditeurs indépendant vérifie annuellement et rigoureusement les produits et charges de tous les postes comptables et prépare les états financiers de la Fondation.

Partenaires de soutien

La Fondation communautaire du Saint-Maurice est membre des Fondations communautaires du Canada.

Journée de la philanthropie



FONDATION
COMMUNAUTAIRE
DU SAINT-MAURICE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Journée nationale de la philanthropie, 15 novembre 2018.

Trois-Rivières, le 31 octobre 2018 – La Fondation communautaire du Saint-Maurice, à titre de fondation publique, informe la Mauricie, que le 15 novembre prochain est la **Journée nationale de la philanthropie**.

La philanthropie en Mauricie et au Centre-du-Québec est composée selon les règles de l'Agence du revenu du Canada de trois secteurs distincts soit : les œuvres de bienfaisance, les fondations publiques (santé, éducation, lutte à la pauvreté et l'exclusion, fondations communautaires...) et les fondations privées (familles et/ou entreprises).

Il est important de noter que toutes ces organisations ont pour mission de promouvoir la philanthropie pour le mieux-être de la communauté en accueillant des dons et en attribuant de l'aide financière.

Il faut aussi noter que les 2/3 des dons sont faits par les individus et que les fondations publiques remettent deux fois plus de soutien à leur communauté que les fondations privées.

La philanthropie est un outil de développement incontournable pour le développement de nos communautés. Que ce soit en santé, en éducation, en culture, en environnement, en lutte à la pauvreté et à l'exclusion, plusieurs organismes travaillent dans l'ombre en philanthropie.

Plus particulièrement, la Fondation communautaire du Saint-Maurice est une fondation publique qui constitue et gère des fonds à l'appui d'organismes locaux et régionaux en supportant un large éventail d'activités.

-30-

Source :
Lise Beaulieu,
Suzanne M. Ross

Créateurs de fonds

L'année 2018 a été marquée par l'ouverture de sept (7) nouveaux fonds.

La création de ces fonds touchent différents milieux, soit: la santé, l'éducation, le milieu culturel et sportif.



Fonds Thomas & La dyspraxie

Ce fonds a pour objectif de soutenir la santé, l'autonomie et le développement psychologique des personnes atteintes de cette maladie.



Fonds des Perséides

Le Fonds veut soutenir des projets, de cette école alternative, pour améliorer la vie éducative des enfants.



Fonds Jean-Philippe Parr

Ce fonds annoncé en novembre, vise à favoriser le développement du sport chez les jeunes.



Fonds Bas St-François

Le Fonds santé Bas St-François a pour objectif de promouvoir l'accessibilité aux soins de santé pour la population du Bas St-François et ses environs.

Remise de bourses

La Fondation communautaire du Saint-Maurice a remis cette année une somme de plus de 68 000 \$ en bourses d'études et dons à des organismes de bienfaisance désignés.

Grâce à la générosité du Fonds Paul Desaulniers plusieurs étudiants de la Mauricie peuvent atteindre leur objectif académique.



Carrefour Formation Mauricie



Université du Québec à Trois-Rivières



Collège Shawinigan



Pyeongchang

Les dons recueillis ont permis à Yves Bourque de participer aux jeux de Pyeongchang avec l'équipe canadienne paralympique.

Assemblée générale annuelle

Notre Assemblée générale annuelle 2017 c'est tenue à l'Évêché de Trois-Rivières. Mgr Luc Bouchard, gouverneur à la Fondation nous a accueilli et nous a fait visiter son lieu historique qui a servi de résidence à plusieurs ecclésiastiques.

Nous remercions tout le personnel de l'Évêché pour l'accueil chaleureux.



Perspectives pour l'année 2019

- Soutenir les créateurs de fonds dans la finalisation de leurs dossier, les accompagner dans toutes les étapes administratives.
- Répondre et assurer le suivi de toutes demandes d'information des créateurs de fonds potentiels.
- Suivre le développement du Volet 2 du Programme de Mécénat Placements Culture afin de soutenir nos organismes culturels.
- Utiliser de nouveaux outils pour mettre en valeur la fondation, en suivi, à la participation de la permanence au colloque provincial sur la philanthropie: « Oser réinventer son financement tout en préservant son ADN ».
- Participer activement au Comité des Relations publiques et communications afin de mieux positionner la Fondation.
- Revoir le rôle du Bureau des gouverneurs.
- Participer aux rencontres avec les Fondations communautaires du Québec.
- Poursuivre les présentations de la Fondation auprès des professionnels.

Informations générales

Fondation communautaire du Saint-Maurice
90 rue des Casernes
Trois-Rivières, QC G9A 1X2

Téléphone: (819) 376-1000

Télécopieur: (819) 374-6857

Courriel

direction@fondationcommunautairedustm.ca

Site Web

www.fondationcommunautairedustm.ca